



Foire aux questions — Assemblée générale annuelle 2021

Ce document recense les questions reçues lors de l'assemblée générale annuelle 2021, tenue en mode virtuel, et leurs réponses. Celles-ci sont regroupées par thème afin de faciliter le repérage de l'information. Prenez note qu'il ne contient pas les questions répondues en cours d'assemblée.

Promotion de la profession d'hygiéniste dentaire

1. **« Est-ce que l'Ordre a des projets pour promouvoir la profession dans les écoles secondaires, notamment pour faire face à la pénurie ? »**

Oui. Comme mentionné au cours de l'assemblée, l'Ordre a adopté un plan stratégique s'échelonnant sur 4 ans et qui cible 4 enjeux dont celui du rayonnement, de la notoriété et de l'attractivité de la profession. Des moyens plus concrets seront mis en œuvre au courant de ces quatre prochaines années et vous en serez informés par l'entremise des canaux de communications usuels (Explo+, infolettre, etc.).

Assistant.e.s. dentaires — état de situation

2. **Qu'advient-il des actes pouvant être faits par les assistantes dentaires ? Y a-t-il des développements à ce propos ?**

Pour le moment, il n'existe toujours pas de règlement permettant aux assistant.e.s dentaires d'exercer certaines des activités réservées aux hygiénistes dentaires ou aux dentistes.